



# Créer et gérer mon site internet

*Créer et alimenter un site internet pérenne, bien référencé et évolutif sur Wordpress*

## PROGRAMME – 3 jours

### Jour 1 : Connaître et comprendre les différents statuts

- Observer et comprendre les différents types de site web ; savoir installer un logiciel
- Découvrir et connaître Wordpress
- Comprendre l'interface et les outils

### Jour 2: Être en capable de créer son site

- Gestion des images et vidéos
- Mises en forme des pages
- Gestion du flux RSS, des utilisateurs, des commentaires

### Jour 3 : Maitrise des fonctionnalités, la visibilité et la sécurisation de son site internet

- Ajouter des extensions (plugins) et thèmes WordPress
- Ajouter des plugins, formulaires, cartes google maps, ...
- Référencement et utilisation des réseaux sociaux
- Outils et règles de sécurité

#### Date :

Mardis 12, 19 et 26  
février 2019

#### Horaires :

De 9h30 à 17h30

#### Lieu :

Eymoutiers

#### Public :

Agriculteurs.rices,  
porteurs.ses de projet  
dans le cadre du ppp

#### Intervenant :

Pierrick RIVET,  
Webmaster.

**Pré-requis :** Savoir utiliser un ordinateur, avoir choisi un nom de domaine pour son futur site web (ex: [www.monsupersite.com](http://www.monsupersite.com)).

**Matériel à apporter :** Ordinateur portable personnel.



# Préparer ses activités agrotouristiques

## Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

### Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteurs, conjoints collaborateurs, aux salariés, aux cotisants solidaires et aux porteurs de projet éligibles Vivéa (dans le cadre de leur ppp), adhérents de l'Adear Limousin.

Les inscrits s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils sont inscrits



### Tarifs et prises en charge :

-**Gratuité pour les personnes éligibles Vivéa ou Fafséa.** Attention depuis 2018 votre "crédit" VIVEA est plafonné à 2000€/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr.

-**Pour les personnes non éligibles** à ces fonds, contactez l'animatrice en charge de la formation pour connaître les modalités d'inscription.

-**L'adhésion 2019** à l'Adear est requise pour des questions d'assurance.

*Si vous êtes agriculteur, vous pouvez également couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation et/ou bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation avec le service de remplacement de votre département.*

## INSCRIPTIONS AVANT LE 01/02/2019

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Statut pour la formation :

- Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice
- Cotisant solidaire
- Porteur de projet dans le cadre de son ppp
- Autre :

Formalités d'inscription :

- Je joins une copie de mon diagnostic ppp.

Pour une bonne organisation, **merci de vous inscrire, dans les délais auprès de l'ADEAR Limousin :**

**contact@adearlimousin.com**

**05 87 50 41 03**